

## FICHE SIGNALÉTIQUE

PRODUIT: CHLORINATED SANITIZER

Page 1

### SECTION 01: PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

FABRICANT/FOURNISSEUR..... LES INVESTISSEMENTS B.S.C. INC.  
ADRESSE DE FABRICANT/FOURNISSEUR..... 1456 B CYRVILLE ROAD, GLOUCESTER, ONTARIO, K1B 3L9  
NOM DU PRODUIT..... CHLORINATED SANITIZER  
UTILISATION DU PRODUIT.....  
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE ..... (613)-744-8896

### SECTION 02: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

ITINÉRAIRE D'ENTRÉE:  
CONTACT AVEC LA PEAU ..... CORROSIF. LE CONTACT AVEC DES SOLUTIONS CONCENTREES PEUT CAUSER DE GRAVES BRULURES DES TISSUS HUMAINS. CORROSIF! PEUT PROVOQUER UNE GRAVE IRRITATION DE LA PEAU. LE CONTACT PORLONGÉ PEUT CAUSER DES BRÛLURES ET DES AMPOULES, ET RISQUE D'AGGRAVER UNE DERMATITE. PEUT CAUSER LE BLANCHIMENT DE LA PEAU.  
ABSORPTION PAR LA PEAU ..... N.D.  
CONTACT AVEC LES YEUX..... CAUSERA UNE LESION GRAVE A PERMANENTE.  
INHALATION..... LE BROUILLARD PEUT CAUSER DES BLESSURES AUX VOIES RESPIRATOIRES. PROVOQUE UNE IRRITATION DE LA BOUCHE, DE LA GORGE ET DES VOIES NAsALES. LES EXPOSITIONS RÉPÉTÉES ET/OU PROLONGÉES PEUVENT CAUSER UNE TOUX PRODUCTIVE, UNE HYDORRHÉE NASALE, UNE BRONCHOPNEUMONIE, UN OEDÈME PULMONAIRE (ACCUMULATION DE FLUIDE DANS LES POUMONS) ET UNE DIMINUTION DE LA FONCTIONPULMONAIRE. SI MÉLANGÉ AVEC LES ACIDES OU SI RÉCHAUFFÉ À DES TEMPÉRAUTRES SUPÉRIEURES À 40 °C, LES SOLUTIONS D'HYPOCHLORITE DE SODIUM PRODUISENT UN GAZ DE CHLORE. LE GAZ EN QUESTION PEUT CAUSER UNE GRAVE IRRITATION DU NEZ ET DE LA GORGE. LES EXPOSITIONS À DES NIVEAUX ÉLEVÉS DE GAZ DE CHLORE PEUVENT CAUSER UNE GRAVE LÉSION PULMONAIRE.  
INGESTION ..... ATTEINT LA REGION DE LA GORGE ET LES VOIES GASTRO-RESPIRATOIRES. CAUSE DES BRÛLURES DANS LA BOUCHE, LA GORGE ET L'ESTOMAC. PROVOQUE DES VOMISSEMENTS, DES NAUSÉES ET LA DIARRHÉE. PEUT ENTRAINER LE COMA, UN ÉTAT DE CHOC ET MÊME LA MORT.  
EFFETS/SYMPATOMS D'EXPOSITION AIGUË..... TOUT LE TISSU HUMAIN A ENDOMMAGÉ SUR LE CONTACT  
EFFETS/SYMPATOMS D'EXPOSITION CHRONIQUE .. VOIR CI-DESSUS  
CONDITIONS MÉDICALES GÉNÉRALEMENT  
AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION..... N.D.

### SECTION 03: IDENTIFICATION DES RISQUES

INGRÉDIENTS DANGEREUX	C.A.S. #	%	VLE	DL50	CL50
HYPOCHLORITE DE SODIUM	7681-52-9	1 - 5	N.D.	8200 MG/KG, (ORALE, RAT) 10000 MG/KG, (CUTANÉ, LAPIN)	N.D

### SECTION 04: PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LA PEAU ..... EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU, RINCER IMMÉDIATEMENT LA PEAU AVEC DE L'EAU PENDANT AU MOINS 30 MINUTES. APPELER UN MÉDECIN.  
CONTACT AVEC LES YEUX..... RINCER LES YEUX IMMÉDIATEMENT À GRANDE EAU PENDANT 30 MINUTES. MAINTENIR LES PAUPIÈRES OUVERTES PENDANT LE RINÇAGE. CONSULTEZ IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.  
INHALATION..... TRANSPORTER LA PERSONNE À L'AIR FRAIS. EN CAS D'ARRÊT RESPIRATOIRE, PRATIQUER LA RESPIRATION ARTIFICIELLE. EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE, OBTENIR IMMÉDIATEMENT DES SOINS MÉDICAUX.  
INGESTION ..... SE RINCER LA BOUCHE PLUSIEURS FOIS AVEC DE L'EAU. NE PAS

NOTES AU MÉDECIN .....	FAIRE VOMIR. NE RIEN FAIRE PRENDRE PAR LA BOUCHE À UNE PERSONNE QUI A PERDU CONNAISSANCE. SI LA PERSONNE INCOMMODÉE VOMIT SPONTANÉMENT, LUI FAIRE PLACER LA TÊTE ENTRE LES JAMBES DE FAÇON À EMPÊCHER QUE LE LIQUIDE NE SOIT ASPIRÉ DANS LES POUMONS. CONSULTEZ IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.
	EN RAISON DE LA NATURE GRAVEMENT IRRITANTE ET CORROSIVE DE LA MATIÈRE, L'INGESTION PEUT CAUSER UNE ULCÉRATION ET L'INFLAMMATION DES VOIES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES AINSI QU'UNE HÉMORRAGIE ET UNE PERTE DE FLUIDE. DE PLUS, IL Y A RISQUE DE PERFORATION DE L'ŒSOPHAGE OU DE L'ESTOMAC ET DE MÉDIASTINITE OU DE PÉRITONITE ACCOMPAGNÉS DES COMPLICATIONS RÉSULTANTES.

**SECTION 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

RISQUES D'INFLAMMABILITÉ .....	INFLAMMABLE
AGENTS D'EXTINCTION .....	UTILISER DES AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS POUR LES MATIÈRES ENVIRONNANTES.
POINT D'ÉCLAIR .....	S.O.
LIMITE D'INFLAMMABILITÉ SUPÉRIEURE (% PAR VOLUME).....	N.D.
LIMITE D'INFLAMMABILITÉ INFÉRIEURE (% PAR VOLUME).....	N.D.
TEMPÉRATURE D'AUTO-IGNITION.....	N.D.
MESURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE .....	LES PERSONNES COMBATTANT L'INCENDIE DOIVENT PORTER UN SYSTÈME RESPIRATOIRE AUTONOME, HOMOLOGUÉ PAR NIOSH/MSHA, ET DES VÊTEMENTS ASSURANT UNE PROTECTION COMPLÈTE.
RISQUES PEU COMMUNS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION .....	N.D.
PUISANCE EXPLOSIVE.....	N.D.
SENSIBILITÉ AUX CHOCS MÉCANIQUE.....	N.D.
SENSIBILITÉ AUX DÉCHARGES ÉLECTROSTATIQUES.....	N.D.
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX.....	CHLORE, L'OXYGÈNE, OXYDES DE SODIUM

**SECTION 06: MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS**

MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTEL.....	LE PERSONNEL QUI EFFECTUE LE NETTOYAGE DOIT PORTER UN EQUIPEMENT ET DES VETEMENTS DE PROTECTION. PLACER DANS UN CONTENANT ADEQUAT OU CONTENIR DANS UNE AIRE D'ATTENTE. NE PAS CHASSER DANS LES EGOUTS, LES COURS D'EAU OU LES CONDUITS PLUVIAUX. RECUPERER AVEC UN APPAREILLAGE DE MISE SOUS VIDE, COMME UN CAMION DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES, OU NEUTRALISER AVEC DES SOLUTIONS D'ACIDE DILUE (FAIBLE) ET RINCER AVEC DE L'EAU. EVITER DE PRODUIRE DES ECLABOUSSURES OU DES BROUILLARDS, CE QUI POURRAIT AUGMENTER LES DANGERS POUR LA SANTE. NOTE: LA PLANIFICATION A LONG TERME EST ESSENTIELLE POUR LA MANIPULATION DES DEVERSEMENTS. LES EMPLOYES QUALIFIES DOIVENT TOUJOURS ETRE PRETS A INTERVENIR EN CAS DE DEVERSEMENT
--	--

**SECTION 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**

PROCEDURES DE MANUTENTION ET L'EQUIPEMENT.....	POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. MANIPULER ET OUVRIR LES CONTENANTS AVEC PRUDENCE. ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX, LA PEAU ET LES VÊTEMENTS. NE PAS INGÉRER. ÉVITER L'INHALATION DU PRODUIT CHIMIQUE. NE PAS MANIPULER NI ENTREPOSER À PROXIMITÉ D'UNE FLAMME NUE, DE LA CHALEUR OU DES AUTRES SOURCES D'INFLAMMATION. NE PAS PRESSURISER, DÉCOUPER, CHAUFFER NI SOUDER LES CONTENANTS. LES CONTENANTS VIDES PEUVENT RENFERMER DES RÉSIDUS DE PRODUIT DANGEREUX GARDER LES CONTENANTS FERMÉS
--	---

D'ENTREPOSAGE ..... LORSQU'ILS NE SONT PAS UTILISÉS. PROTÉGER CONTRE LES DOMMAGES MATÉRIELS. UTILISER UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE APPROPRIÉ. LORS DE LA DILUTION, AJOUTER LE PRODUIT À L'EAU EN PETITES QUANTITÉS POUR ÉVITER LES ÉCLABOUSSURES. NE JAMAIS AJOUTER L'EAU AU PRODUIT. ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS, SEC ET BIEN VENTILÉ, LOIN DE LA CHALEUR ET DES SOURCES D'INFLAMMATION. CONSERVER À L'ÉCART DE LA LUMIÈRE DIRECTE DU SOLEIL. ENTREPOSER À L'ÉCART DES PRODUITS CHIMIQUES ORGANIQUES, DES BASES FORTES, DES POUDRES MÉTALLIQUES, DES CARBURES, DES SULFURES ET DES MATIÈRES FACILEMENT OXYDABLES.

**SECTION 08: CONTRÔLES D'EXPOSITION/LA PROTECTION INDIVIDUELLE**

CONTROLES D'INGENIERIE..... VENTILATION D ÉCHAPPEMENT LOCALE SELON LES BESOINS POUR MAINTENIR LES EXPOSITIONS À L INTÉRIEUR DES LIMITES APPLICABLES. DE L'AIR D'APPOINT DOIT TOUJOURS ÊTRE FOURNI POUR REMPLACER L'AIR REJETÉ (DE FAÇON GÉNÉRALE OU LOCALE). UNE VENTILATION EST REQUISE LORS DE LA PULVÉRISATION OU L'APPLICATION DANS UN ESPACE FERMÉ. LA VENTILATION DOIT ÊTRE ANTIDÉFLAGRANTE. ÉLIMINER LES SOURCES D'INFLAMMATION.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION PERSONNELLE:  
 PROTECTION DE LA PEAU..... DES GANTS RÉSISTANTS. NÉOPRÈNE. NITRILE DE CAOUTCHOUC. GANTS DE CAOUTCHOUC. TABLIER DE NÉOPRÈNE OU PORTER DES VÊTEMENTS RÉSISTANT DU PRODUIT. BOTTES ÉTANCHES.

PROTECTION DES LES YEUX ET DU VISAGE..... LUNETTES DE SÉCURITÉ ET (OU) MASQUE COUVRANT TOUT LE VISAGE SI LE PRODUIT EST MANIPULÉ D'UNE FAÇON OÙ IL POURRAIT Y AVOIR ÉCLABOUSSEMENT DANS LES YEUX.

PROTECTION RESPIRATOIRE ..... PORTER UN RESPIRATEUR MUNI D'UN ÉLÉMENT FACIAL COMPLET CONTRE LES GAZ ACIDES OU UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME APPROUVÉ PAR NIOSH SI LES CONCENTRATIONS DU PRODUIT EN SUSPENSION DANS L'AIR SONT INFÉRIEURES À 5 PPM. UN APPAREIL DE PROTECTION RESPIRATOIRE A ADDUCTION D'AIR HOMOLOGUE PAR LE NIOSH EST RECOMMANDE QUAND LA CONCENTRATION DES PARTICULES DANS L'AIR DÉPASSE LES LIMITES D'EXPOSITION.

MESURES D'HYGIENE ..... FOURNIR DES DOUCHES DE SÉCURITÉ ET OCULAIRES À PROXIMITÉ DES LIEUX DE TRAVAIL.

**SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

ÉTAT PHYSIQUE ..... LIQUIDE

APPARENCE & ODEUR..... TRANSPARENT – ODEUR DE CHLORE

LIMITE DE DÉTECTION OLFACTIVE ..... N.D.

DENSITÉ..... 1.204

TENSION DE VAPEUR (MMHG)..... N.D.

DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1)..... N.D.

TAUX D'ÉVAPORATION ..... N.D.

POINT D'ÉBULLITION ..... 93°C

POINT DE CONGÉLATION ..... -12°C

PH ..... 14

SOLUBILITÉ (% DE W/W) ..... SOLUBLE

COEFFICIENT DE PARTAGE HUILE/EAU ..... N.D.

**SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

STABILITÉ ..... STABLE DANS DES CONDITIONS NORMALES.

CONDITIONS À ÉVITER ..... N.D.

INCOMPATIBILITÉ (MATÉRIAUX À ÉVITER)..... ACIDES. AMMONIAC. COMBURANTS PUISSANTS. AGENTS RÉDUCTEURS. MÉTALS. HYDROCARBURES, HALOCARBONNES.

PRODUITS DANGEREUX DE DÉCOMPOSITION..... CHLORE. L'OXYGÈNE. OXYDES DE SODIUM. OXYDES DU POTASSIUM, OXYDES DE PHOSPHORE. LA DÉCOMPOSITION THERMIQUE PEUT RAPPORTER LES MONOMÈRES ACRYLIQUES.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE ..... NE SE PRODUIRA PAS

**SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE**

LIMITES D'EXPOSITION .....	VOIR SECTION 3
DL50.....	VOIR SECTION 3
CL50.....	VOIR SECTION 3
POUVOIR IRRITANT .....	VOIR SECTION 2
SENSIBILISATION AU PRODUIT.....	N.D.
CANCÉROGÉNÉCITÉ .....	HYPOCHLORITE DE SODIUM: IARC – CANCÉROGÈNE - GROUP 3.
EFFETS SUR LA REPRODUCTION.....	N.D.
TÉRATOGENÉCITÉ .....	N.D.
MUTAGÉNÉCITÉ .....	N.D.
PRODUITS SYNERGIQUES TOXICOLOGIQUES .....	N.D.
TOXICITÉ CHRONIQUE.....	N.D.

**SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE**

INFORMATION ÉCOLOGIQUE N.D.

**SECTION 13: INFORMATION SUR LA DISPOSITION DES DÉCHETS**

L'ÉLIMINATION DU PRODUIT ..... ÉLIMINER CONFORMÉMENT À TOUS LES RÉGLEMENTS FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX ET LOCAUX APPLICABLES.

**SECTION 14: INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT**

DÉSIGNATION OFFICIELLE	LIQUIDE COROSIFS, N.S.A. (HYDROXYDE DE POTASSIUM)
CLASSIFICATION DE TMG .....	8
NUMERO D'IDENTIFICATION DU PRODUIT.....	1760
GROUPE D'EMBALLAGE.....	II

**SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

CLASSIFICATION SIMDUT .....	D1B, E
CONFORMITÉ DE CPR.....	CE PRODUIT A ÉTÉ CLASSIFIÉ SELON LES CRITÈRES DE RISQUÉ DU CPR ET CONTIENT TOUTE L'INFORMATION EXIGÉE PAR LE CPR.

**SECTION 16: AUTRE INFORMATIONS**

INFORMATION SUR LA PRÉPARATION	PRÉPARÉ PAR: LE GROUPE DE RÉGLIMENTATION, TÉLÉPHONE - (613) - 744-8896
	DATE DE LA PRÉPARATION: LE 16 JUILLET, 2013

N.D. = NON DISPONIBLE  
S.O. = SANS OBJET

L